

## MASTER

### Mention : (fiche nationale)

#### Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesures des nuisances sonores et établissement des cartographies des zones d'exposition</li> <li>- Choix, adaptation et contrôle d'efficacité des équipements individuels de protection auditive</li> <li>- Recueil d'informations, entretiens, évaluations en vue de déterminer le bilan audioprothétique de la personne</li> <li>- Conseil et information générale de la personne, choix d'une démarche d'appareillage</li> <li>- Préparation de l'appareillage</li> <li>- Adaptation, contrôle d'efficacité immédiate et délivrance de l'appareillage et éducation prothétique</li> <li>- Suivi personnalisé de la personne, conseil sur les aides techniques et</li> </ul>	<p>Compétences attestées :</p> <p><b>1. Evaluer la situation audiolgogique d'une personne et réaliser un bilan audioprothétique</b></p> <p>1.1. Analyser la demande, les besoins et les attentes d'une personne dans le domaine auditif, notamment à travers les données relatives à son passé auditif, son environnement sonore et social</p> <p>1.2. Conduire un entretien en vue de réaliser l'anamnèse</p> <p>1.3. Analyser la perception subjective du handicap de la personne, sa motivation, ses freins et ses éventuelles réticences dans la démarche d'appareillage</p> <p>1.4. Identifier les suppléances et les compensations mises en place par la personne</p> <p>1.5. Analyser l'ensemble des éléments administratifs et audiolgogiques en possession de la personne et de son entourage ou auprès d'autres professionnels</p> <p>1.6. Evaluer par otoscopie l'aspect anatomique de l'oreille externe, du tympan et des tissus dans le but d'une première hypothèse de solution prothétique adaptée aux éventuelles contraintes anatomiques</p> <p>1.7. Identifier les contraintes physiques, comportementales et cognitives liées à la mise en place des différentes solutions auditives possibles</p>	<p>Articles D636-1 et suivants du Code de l'éducation.</p> <p><i>« Le diplôme d'Etat d'audioprothésiste est délivré aux étudiants ayant satisfait avec succès aux épreuves des examens de fin de première, de deuxième et de troisième années et ayant soutenu avec succès leur mémoire de recherche. »</i> (Article D636-16 du Code de l'Education)</p> <p>Pour les détails cf. Annexe en vigueur du décret abrogé n° 2001-620 du 10 juillet 2001 relatif au programme d'enseignement, à l'organisation du stage en audioprothèse et aux épreuves de l'examen en vue du diplôme d'Etat d'audioprothésiste publiée au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – <i>BO Enseignement supérieur, recherche et technologie, n° 29 du 19 juil.2001</i></p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p>maintenance des prothèses auditives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture d'accessoires d'aide à l'audition (boucles magnétiques, système sans fil...) connectables ou non aux aides auditives</li> <li>- Organisation des activités de la structure</li> <li>- Gestion des ressources de la structure</li> <li>- Veille professionnelle, actions d'amélioration des pratiques professionnelles et études dans le domaine de l'audiologie prothétique</li> <li>- Rôle de prévention face aux risques engendrés par le bruit sur l'organe de l'ouïe</li> <li>- Formation et information des professionnels et des futurs professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1.8. Mettre en œuvre une audiométrie tonale liminaire et supraliminaire et une audiométrie vocale adaptées à la personne</li> <li>1.9. Expliquer les modalités de réalisation et les enjeux de l'audiométrie tonale liminaire et supraliminaire, de la vocale et des autres tests audiométriques subjectifs et objectifs</li> <li>1.10. Elaborer le bilan audiométrique</li> <li>1.11. Repérer une prise en charge se situant en dehors de son cadre d'expérience et de compétences et orienter judicieusement la personne vers des interlocuteurs spécialisés</li> <li>1.12. Préparer la personne et son entourage au transfert vers un autre interlocuteur et informer l'interlocuteur des raisons du transfert et des éléments déjà répertoriés</li> </ul> <p><b>2. Concevoir une démarche d'appareillage auditif individualisée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2.1 Sélectionner les éléments pertinents dans l'ensemble des examens audiométriques réalisés et choisir la meilleure voie d'appareillage</li> <li>2.2 Evaluer la nécessité de faire appel au médecin et autres professionnels de santé aux différentes étapes de la conception de la démarche d'appareillage</li> <li>2.3 Analyser les résultats du bilan d'orientation prothétique et évaluer les impacts psychologiques de l'appareillage dans le but de choisir le type d'appareil et la jonction endo-auriculaire les plus adaptés à la personne</li> <li>2.4 Définir la stratégie d'appareillage</li> <li>2.5 Sélectionner la méthodologie d'appareillage adaptée à la personne</li> </ul>	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p>2.6 Sélectionner en lien avec la personne et son entourage une solution et une gamme d'appareillage tenant compte des possibilités de prise en charge financière et des résultats attendus</p> <p>2.7 Formuler un pronostic de résultat potentiel de façon compréhensible</p> <p>2.8 Réaliser une prise d'empreinte dans les meilleures conditions de sécurité et d'hygiène à partir d'une analyse des risques liés à la prise d'empreinte</p> <p>2.9 Sélectionner les types et matières d'embouts et de coques adaptés aux caractéristiques physiques, aux besoins prothétiques, aux capacités de manipulation et à la demande esthétique de la personne</p> <p>2.10 Mettre en œuvre les techniques de fabrication des embouts et coques en respectant les procédures et les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement</p> <p>2.11 Analyser la demande, les besoins et les attentes d'une personne dans le domaine auditif, notamment à travers les données relatives à son passé auditif, son environnement sonore et social</p> <p><b>3. Adapter l'appareillage aux besoins et aux caractéristiques de la personne et réaliser le suivi prothétique</b></p> <p>3.1. Evaluer, à réception, l'adéquation entre l'embout ou la coque et les éléments ayant conduit à ce choix</p> <p>3.2. Apprécier le bon fonctionnement électroacoustique et l'efficacité de la programmation de l'appareil</p> <p>3.3. Mettre en œuvre la méthodologie d'appareillage adaptée à la personne</p> <p>3.4. Mesurer et contrôler les performances acoustiques au regard des réglages de l'appareil et les modifier si nécessaire</p>	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p>3.5. Adapter les embouts ou les coques en prenant en compte le niveau esthétique, mécanique, acoustique et ergonomique</p> <p>3.6. Synthétiser et analyser les résultats des tests pratiqués et les informations fournies par la personne sur ses perceptions</p> <p>3.7. Modifier l'amplification et/ou le traitement de signal des appareils en fonction des données recueillies.</p> <p>3.8. Procéder à l'entretien des aides auditives, détecter les dysfonctionnements et les actions à réaliser, et mettre en œuvre les mesures correctives adaptées</p> <p>3.9. Evaluer l'adéquation entre la perte auditive et les capacités des aides auditives et mettre en œuvre les mesures correctives adaptées Analyser la demande, les besoins et les attentes d'une personne dans le domaine auditif, notamment à travers les données relatives à son passé auditif, son environnement sonore et social</p> <p><b>4. Concevoir et conduire une démarche d'éducation prothétique et de conseil</b></p> <p>4.1. Identifier les besoins d'information et les attentes de la personne et apprécier ses potentialités et ses capacités d'apprentissage</p> <p>4.2. Conduire la personne à adhérer aux contraintes et aux limites d'utilisation de l'appareil auditif à court et à moyen terme en expliquant les finalités et les bénéfices attendus</p> <p>4.3. Accompagner la personne dans une démarche d'apprentissage de l'utilisation d'aides auditives</p> <p>4.4. Proposer à la personne un plan d'éducation prothétique</p>	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p>4.5. Informer la personne sur l'importance de l'entretien de son appareil auditif et de son suivi prothétique</p> <p>4.6. Evaluer l'utilisation réelle des aides auditives par la personne</p> <p>4.7. Adapter l'appareillage à l'évolution de la personne</p> <p>4.8. Conduire une démarche d'information auprès de la personne et de son entourage sur le processus d'appareillage et la prise en charge administrative et financière</p> <p>4.9. Evaluer la démarche éducative et ses effets et apporter en conséquence des ajustements</p> <p><b>5. Communiquer, conduire une relation dans un contexte d'appareillage auditif et coopérer avec les différents professionnels intervenant dans le projet d'appareillage</b></p> <p>5.1 Etablir des modalités de communication et de relation adaptées à la personne et à son entourage</p> <p>5.2 Evaluer le degré de compréhension de la personne et de son entourage et identifier les niveaux de réceptivité et d'adhésion</p> <p>5.3 Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec la personne en tenant compte des altérations de communication</p> <p>5.4 Rechercher l'adhésion de la personne et adapter le contenu de la démarche d'appareillage</p> <p>5.5 Mettre en œuvre dans la durée une démarche d'accompagnement et de soutien de la personne et de son entourage</p>	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p>5.6 Identifier les missions des différents acteurs intervenant dans le projet d'appareillage et instaurer des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)</p> <p>5.7 Choisir les supports et contenus d'information adaptés à la transmission aux différents acteurs intervenant dans le projet d'appareillage</p> <p><b>6. Rechercher, traiter des données professionnelles et scientifiques et analyser et faire évoluer la pratique professionnelle</b></p> <p>6.1. Sélectionner, analyser, critiquer et synthétiser les documents professionnels et scientifiques et organiser sa propre documentation professionnelle</p> <p>6.2. Analyser des articles professionnels et repérer des résultats de recherche garantissant une pratique actualisée fondée sur les preuves</p> <p>6.3. Elaborer des documents professionnels en vue de communication orale et écrite</p> <p>6.4. Formaliser et rédiger les procédures, protocoles d'études cliniques et préconisations en matière de stratégies d'appareillage à partir de la recherche documentaire</p> <p>6.5. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de l'évolution du monde de la santé, des sciences et des techniques, des réglementations, des normes professionnelles et de l'éthique</p> <p>6.6. Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels</p>	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p><b>7. Gérer une structure et ses ressources</b></p> <p>7.1 Elaborer un dossier audioprothétique, le mettre à jour, en assurer la traçabilité et l'archiver</p> <p>7.2 Elaborer l'ensemble des documents techniques, administratifs et commerciaux nécessaires à l'activité</p> <p>7.3 Prendre en compte les règles de gestion financière et administrative dans son activité quotidienne</p> <p>7.4 Mettre en œuvre les moyens permettant de garantir la conformité des locaux, des installations et des matériels au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène, de sécurité, d'accessibilité et identifier les mesures à prendre</p> <p>7.5 Organiser les achats, la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables</p> <p>7.6 Mettre en œuvre les opérations d'étalonnage, d'entretien et de maintenance du matériel de test</p> <p>7.7 Organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures</p> <p>7.8 Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités</p> <p><b>8. Former et informer des professionnels et des personnes en formation</b></p> <p>8.1 Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service ou la structure</p> <p>8.2 Repérer les connaissances et les savoir-faire à transmettre aux étudiants en relation avec leur niveau de formation</p>	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p>8.3 Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux étudiants, stagiaires et autres professionnels par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique</p> <p>8.4 Organiser et superviser des situations et des activités d'apprentissage pour les stagiaires</p> <p>8.5 Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage</p> <p>8.6 Communiquer sur son activité en vue de valoriser et de promouvoir sa profession</p>	